



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 2 mai 2019 à 16 h 15 au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin, tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers, maire.

Madame Andrée Lessard, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance à 16 h 15.

Madame Line Boulianne, conseillère, se joint à l'assemblée à 16 h 20.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance : présences

- 1.0** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.0** Offre d'achat/ 202, St-Marcellin Est
- 3.0** Période de questions portant uniquement sur les points à l'ordre du jour
- 4.0** Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite à 16 h 15 par Monsieur André Desrosiers, maire, et il constate que le quorum est respecté.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Lise Poitras
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu l'avis de convocation et l'ordre du jour dans les délais prescrits par la Loi.

OFFRE D'ACHAT / 202, ST-MARCELLIN EST

ATTENDU QUE la Municipalité a pour projet la mise sur pied d'une Maison de la culture;

ATTENDU la richesse de l'histoire et du patrimoine de Les Escoumins, des cours de musique et de peinture pourraient y être offerts;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE la Municipalité déposera son projet de Maison de la culture afin d'amasser des sommes pour sa réalisation;

ATTENDU QUE les membres du Conseil se sont rencontrés le 18 avril 2019 afin de discuter de ce projet;

ATTENDU QUE les membres du Conseil sont d'accord pour que le maire, Monsieur André Desrosiers, dépose une offre d'achat pour la maison située au 202, rue St-Marcellin Est au montant de 235 000 \$ (deux cent trente-cinq mille dollars) pour le projet de Maison de la culture;

ATTENDU QUE l'offre d'achat au montant de 235 000 \$ (deux cent trente-cinq mille dollars) de la Municipalité a été acceptée par les propriétaires du 202, rue St-Marcellin Est, le 19 avril 2019;

IL EST PAR CONSÉQUENT
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate l'agent de développement à soumettre des demandes de financement dans les ministères et organismes concernés par un tel projet de mise sur pied d'une Maison de la culture, et ce, afin d'obtenir le plus de financement possible et réaliser le projet au plus faible coût pour la Municipalité.

N° 19-05-470

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 16 h 28 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE LEVER la présente séance.

Présence des citoyens : 12

**André Desrosiers,
Maire**

**Andrée Lessard,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière**

Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.